COLLÈGE NOTRE-DAME

ENSEIGNANT(E) EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ



NOTRE MISSION

Former l'esprit, le cœur et le corps des jeunes et les préparer à contribuer positivement à la société.

Le Collège Notre-Dame applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et il encourage les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature. Les personnes en situation de handicap peuvent demander une assistance adaptée lors du processus de sélection en écrivant à cv@collegenotredame.com.

Le personnel de Collège Notre-Dame est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, notamment, l'interdiction pour l'ensemble des employés de porter un signe religieux et l'obligation d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette loi : Loi sur la laïcité de l'État.

Joignez une organisation qui se distingue par son milieu de travail stimulant et son personnel compétent, disponible et attentionné. Le Collège Notre-Dame s'avère un choix incontournable.

Nous recherchons un(e) **enseignant(e) en éducation physique et à la santé** pour combler une tâche à temps partiel (50%) en remplacement pour une durée indéterminée.

Sur un cycle de 18 jours, la tâche comprend :

- 1 groupe de 15 périodes en 1e secondaire
- 1 groupe de 15 périodes en 3e secondaire

Travailler au Collège Notre-Dame, c'est contribuer au projet éducatif d'une grande école riche de son histoire et de sa place de choix dans le système scolaire québécois. C'est aussi soutenir la mission de l'établissement « Former l'esprit, le cœur et le corps ».

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir ou en cours d'obtenir un brevet d'enseignement au secondaire dans la discipline concernée.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : dès que possible

DATE LIMITE POUR POSTULER : 11 novembre 2026

INTÉRESSÉ.E?

Veuillez faire parvenir votre CV et lettre de motivation à :

cv@collegenotredame.com

Assurances collectives

Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP)

Formations internes et externes payées

Échelles salariales équivalentes à celles des enseignant(e)s du secteur public

Environnement de travail collaboratif et dynamique